

La circonscription

PATRICK DEVEDJIAN, MINISTRE DE LA RELANCE, À LA RENCONTRE DES MILITANTS DE LA NEUVIÈME CIRCONSCRIPTION

En visite dans notre département, Patrick DEVEDJIAN, Ministre de la Relance, a tenu une réunion au Cannet.

Devant plus de 300 personnes, le Ministre a présenté l'action du Gouvernement face à la crise et a expliqué comment le plan de relance va permettre de soutenir l'investissement par la réalisation de nombreux projets en France.

Il a ensuite échangé avec le public qui s'est montré particulièrement attentif et qui a souhaité prolonger le débat sur la gestion de la crise et les solutions envisageables aussi bien pour les Alpes-Maritimes qu'au niveau national.

HERVÉ NOVELLI RENCONTRE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU BASSIN CANNES-GRASSE

À l'invitation de Michèle TABAROT, Hervé NOVELLI, Secrétaire d'État au Commerce, à l'Artisanat, au PME, au Tourisme et aux Services, est venu dans les Alpes-Maritimes.

Il a rencontré des commerçants, des artisans ainsi que des créateurs d'entreprises et porteurs de projets de notre bassin de vie. Il a ainsi pu présenter le nouveau statut d'auto-entrepreneur qui rencontre un vif succès depuis sa création.

Au cours d'un échange passionnant, il a entendu les témoignages et attentes de ceux qui font au quotidien la vitalité économique de notre territoire.

Auparavant, il avait rencontré les administrés au cours d'une réunion politique où il a présenté l'action réformatrice du Gouvernement et de la Majorité.

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR DIRECTEMENT DANS VOTRE BOITE MAIL LA LETTRE DE MICHÈLE TABAROT, VOUS POUVEZ LE DEMANDER PAR MAIL À :
mtabarot@assemblee-nationale.fr ou **9circonscription@wanadoo.fr**

POINT INFO : La permanence de votre Député

2, chemin des Chênes - Quartier Saint-Jacques - 06130 Grasse

Ouverte du lundi au vendredi de 14h30 à 18h - Tél. : 04 93 42 61 23

Email : mtabarot@assemblee-nationale.fr ou 9circonscription@wanadoo.fr

AMIRAT • COLLONGUES • BRIANCONNET • GARS • SAINT-AUBAN • LE MAS • AIGLUN • LES MUJOLS • SALLAGRIFFON • VALDEROURE • ANDON • CAILLE • SERANON • ESCRAGNOLLES • SAINT-VALLIER-DE-THIEY • SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE • SPERACEDES • LE TIGNET • CABRIS • GRASSE • PEYMEINADE • AURIBEAU-SUR-SIAGNE • PEGOMAS • LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE • MOUGINS • MOUANS-SARTOUX • LE CANNET

Groupe Union pour un Mouvement Populaire • www.michele-tabarot.fr

Michèle TABAROT



Député de la 9^{ème} circonscription
des Alpes-Maritimes

VOTRE DÉPUTÉ VOUS REND COMPTE DE SON ACTION

Conférence de presse du 27 mars 2009



**AÉROPORT
CANNES-MANDELIEU,
L'ACTION DES ÉLUS
PORTE SES FRUITS**

Dans une précédente lettre du Député, nous faisons état de l'engagement de Michèle TABAROT de présenter au Ministre en charge des trans-

ports les propositions des élus et des associations pour améliorer la qualité de vie des riverains de l'aéroport de Cannes-Mandelieu.

Le 3 mars dernier, Michèle TABAROT, Henri LEROY, Maire de Mandelieu-la-Napoule et Vice-Président du Conseil Général et Richard GALY, Maire de Mougins ont été reçus au Ministère. À cette occasion, ils ont pu remettre les propositions issues de la concertation avec les associations à Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'État aux Transports.

Les élus ont notamment insisté sur la nécessité de prendre des décisions fortes, à la hauteur de l'enjeu que représente la réduction des nuisances sonores.

Par courrier du 16 mars, le Ministre a fait savoir que les pilotes seraient sensibilisés au respect des zones dont le survol doit être évité. Les rotations d'avions et le respect des procédures seront mieux encadrés, mieux contrôlés et des sanctions seront prises à l'encontre des pilotes ne respectant pas les prescriptions. Un arrêté spécifique sera pris pour limiter les nuisances provoquées par les hélicoptères.

Les trois élus se réjouissent de ces avancées qu'ils jugent positives en complément de la rédaction d'une nouvelle charte du développement durable qui permettra, par la négociation, de poursuivre les efforts en faveur d'une cohabitation plus sereine entre l'aéroport et ses riverains.



MICHÈLE TABAROT NOMMÉE AU HAUT CONSEIL DE LA FAMILLE

Le 31 octobre 2008, le Gouvernement a créé le Haut Conseil de la Famille afin de doter la politique familiale d'une instance de concertation de haut niveau.

Cette instance, présidée par le Premier Ministre, se substitue au Haut Conseil de la population et de la famille et à la Conférence nationale de la famille. Elle a pour mission d'animer le débat public sur la politique familiale, de formuler des avis et de proposer des réformes, ainsi que de mener des réflexions sur le financement de la branche famille de la sécurité sociale.

À la demande de Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée Nationale, Michèle TABAROT a été nommée membre de ce Haut Conseil. Dans la continuité de son action parlementaire en faveur de l'enfance, de la famille et de l'adoption, elle pourra y prendre une part encore plus active à la définition et au financement de la politique familiale.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE GARDE : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE S'INSPIRER DES PROPOSITIONS DU RAPPORT DE MICHÈLE TABAROT

Le 13 février 2009, Nicolas SARKOZY a prononcé un discours sur la politique familiale. Le Président a ainsi pris des engagements forts pour mobiliser l'ensemble des acteurs de la petite enfance et faire en sorte que l'on développe significativement le nombre de places pour l'accueil des 0-3 ans dans notre pays. Parmi les pistes évoquées, le Président a insisté sur la nécessité d'innover.

Se référant au rapport que Michèle TABAROT a rendu en juillet dernier au Premier Ministre sur le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants, il a ainsi pu dire :

« Michèle TABAROT a fait des propositions innovantes : que Brice HORTEFEUX et Nadine MORANO s'en saisissent ».

Plusieurs propositions de ce rapport ont déjà été mises en œuvre et d'autres seront prochainement adoptées. Michèle TABAROT souhaite que les évolutions ainsi engagées permettent à terme de développer sensiblement l'offre d'accueil pour que les parents n'aient plus à choisir entre le travail et la vie familiale.

PARTICIPEZ AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

À la demande de Jean-François COPÉ, Président du groupe UMP de l'Assemblée Nationale, Gilles CARREZ, Député du Val-de-Marne, Rapporteur général du Budget, supervise les États généraux de la dépense publique.

L'un des objectifs est d'impliquer les citoyens dans la recherche d'une utilisation plus efficace des fonds publics.

Le site Internet www.ladepensepublique.fr a été mis en place et nous vous invitons à y déposer vos contributions qui alimenteront la réflexion du groupe UMP dans la perspective du prochain débat d'orientation budgétaire.

MICHÈLE TABAROT SOUTIENT LA PROPOSITION DE LOI DE LUTTE CONTRE L'INCESTE

Le 28 avril 2009, l'Assemblée Nationale a adopté en première lecture une Proposition de Loi de lutte contre l'inceste et d'accompagnement des victimes dont Michèle TABAROT est cosignataire.

Le texte voté par l'Assemblée Nationale permettra d'adapter le droit à la spécificité de l'inceste qui sera inscrit dans le code pénal avec des circonstances aggravantes qui seront effectivement retenues à l'encontre des auteurs.

Un volet de la loi est également consacré à l'accompagnement des victimes.

L'Assemblée Nationale entend ainsi apporter son soutien à ceux qui souffrent ou ont souffert de ce fléau qui touche 3% de la population française.

TAUX RÉDUIT DE T.V.A. DANS LA RESTAURATION : L'ENGAGEMENT PRÉSIDENTIEL TENU

Après une longue négociation avec nos partenaires européens, un accord a pu être dégagé pour permettre l'application d'un taux de T.V.A. réduit à 5,5% dans la restauration.

Les accords signés entre l'État et les organisations professionnelles du secteur de la restauration permettront la baisse des prix de certains produits mais aussi la création de 40 000 emplois dans les deux ans à venir.

Cette baisse du taux de la T.V.A. sera applicable dès le 1^{er} juillet 2009. La mesure devrait être intégrée dans le projet de loi de développement et de modernisation des services touristiques qui sera prochainement examiné par l'Assemblée Nationale.

PROPOSITIONS DE LOI

- visant à faciliter la saisie et la confiscation en matière pénale, en suivant trois orientations principales : l'extension du champ des biens susceptibles d'être saisis, la clarification des procédures de saisies pénales et l'amélioration de la gestion des biens saisis.
- visant à renforcer le service minimum dans les transports en commun.
- visant à établir une journée nationale d'hommage aux victimes des régimes communistes de 1945 à 1989, le 9 novembre, date retenue en mémoire de la fin du mur de Berlin le 9 novembre 1989, qui a symbolisé pendant 28 ans la division de l'Europe.

Des questions qui vous concernent

MICHÈLE TABAROT INTERROGE LE GOUVERNEMENT SUR DES QUESTIONS CONCERNANT VOTRE VIE AU QUOTIDIEN

Parmi celles-ci, on peut noter celles adressées :

À l'attention de M. le Secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services

- sur les moyens de favoriser l'intégration au sein des cursus d'études supérieures des formations à l'économie de l'artisanat et de la petite entreprise.
- sur les moyens de promouvoir un modèle économique performant pour les artisans et les petites entreprises, notamment afin de donner des moyens permettant d'accéder à des financements extérieurs par les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

À l'attention de Mme la Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

- sur le bilan des services à la personne en termes de création d'emplois.